

Neuf élèves sur dix ont obtenu leur CEB

Sur les 48.843 élèves de sixième (contre 74,6% en 2015) en français, primaire qui ont présenté le CEB de 73,2% (contre 75,4% en 2016) en (certificat d'études de base) en maths et de 79% (contre 78,7%) en cette fin d'année scolaire, 44.534

ont réussi, ce qui porte le taux de réussite à 91,18%, selon des chiffres livrés par le ministère de l'Éducation.

Cette moyenne se situe dans le même ordre de grandeur de celle de 2015 (93,11%) ainsi que de la moyenne des années précédentes – de 2009 à 2015 – qui est de 92,32%.

Rappelons que pour réussir l'épreuve, les élèves devaient obtenir au minimum 50% des points dans chacun des domaines suivants: français, mathématiques et éveil (c'est-à-dire histoire-géographie et sciences).

Les meilleurs en éveil

Dans le détail de ces matières, les élèves qui ont réussi leur CEB ont obtenu une moyenne de 74%

En cas d'échec ou d'absence justifiée (à tout ou partie de l'épreuve), les élèves peuvent obtenir le CEB sur la base des résultats des deux dernières années scolaires. C'est à l'école qu'il revient de prendre cette décision. Les parents d'élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB ont le droit d'introduire un recours contre ce refus.

Pour rappel, les questions du CEB sont conçues par des groupes de travail constitués de professeurs de cinquième ou sixième primaire ainsi que de conseillers pédagogiques des différents réseaux d'enseignement et d'inspecteurs.

Les épreuves sont testées préalablement auprès de groupes d'élèves de différents établissements de chacun des réseaux d'enseignement.